



## AGENT TECHNIQUE (H/F) EXPLOITATION ASSAINISSEMENT

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre</b>	<b>Direction Eau et Assainissement – 038201000128994 – 106GLXB</b>
<b>Date de diffusion</b>	06-10-20
<b>Nombre de poste</b>	1
<b>Poste à pourvoir le</b>	<b>23 novembre 2020</b>
<b>Date limite de candidature</b>	06 novembre 2020
<b>Type d'emploi</b>	Titulaire ou contractuel(le) – Création de poste
<b>Cadre statutaire</b>	<b>Adjoint technique - Catégorie C (filière technique)</b>
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Agent d'exploitation assainissement</b>
<b>Lieu de travail</b>	STEP de Pontcharra – ZI Pré Brun Sud – 2293 Av Champollion – 38530 PONTCHARRA Service des Eaux – ZAC de Tire Poix – 38 660 SAINT VINCENT DE MERCUZE
<b>Temps de travail</b>	<b>35 heures hebdomadaires</b>
<b>Descriptif de l'emploi</b>	<p>Dans le cadre de l'extension de son périmètre d'intervention la Direction de l'Eau et de l'Assainissement recherche un agent technique - exploitation assainissement. Il effectue le nettoyage et l'entretien courant des dispositifs de traitement des eaux usées : postes de refoulement, stations d'épuration et réseaux d'assainissement. Il vérifie le bon fonctionnement des dispositifs, réalise des petites réparations, des relevés réguliers et adapte le fonctionnement des équipements. Il sera amené à intervenir sur les réseaux d'assainissement, notamment en astreinte. Il sera également amené à réaliser des contrôles de conformité des branchements eaux usées.</p>
<b>Profil demandé</b>	<p>Aptitude aux travaux manuels, principalement en extérieur, et toujours sur des sites liés aux eaux usées</p> <p>Rigueur</p> <p>Port de charge</p> <p>Respect des consignes de sécurité</p> <p>Réalisation d'un petit diagnostic</p> <p>Analyser et hiérarchiser les défauts</p> <p>Faire remonter les informations de façon synthétique</p> <p>Lecture de plans</p> <p>Réactivité</p> <p>Adaptabilité</p> <p>Sens de l'observation</p> <p>Disponibilité</p> <p>Méthodique, curieux et polyvalent</p> <p>Habilitations souhaitée : Électrique (H0V/HT/BE Manœuvre et BS/BT/IC) + CATEC si possible</p> <p>Connaissances souhaitées : métiers de l'assainissement, mécanique générale et maintenance industrielle, analyses des eaux, traitement des boues d'assainissement, règles d'hygiène et sécurité, outil informatique</p>
<b>Missions</b>	<p><b>Assurer la surveillance et la maintenance générale de la station et des annexes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser des analyses des eaux en micro méthodes</li><li>• Réaliser et/ou suivre des mesures d'autocontrôle</li><li>• Réaliser des interventions (nettoyage- réglage –dépannage changement) nécessaires au bon fonctionnement de la station et des équipements annexes</li><li>• Suivre des prestataires</li><li>• Contrôler le fonctionnement des installations gérées par supervisions</li><li>• Diagnostiquer et réparer des équipements</li></ul>

**Contrôler des appareils**

- Vérifier la concordance des mesures
- Analyser / contrôler sur le terrain

**Contrôler les approvisionnements en réactifs et en matériel**

- Vérifier les livraisons
- Vérifier les stocks

**Entretien un réseau collectif d'assainissement**

- Réaliser des contrôles préventifs
- Effectuer des petits travaux de maçonnerie, mise à la cote d'équipement
- Réaliser un curage manuel
- Suivre des prestataires
- Petits entretien d'espaces verts

**Contrôler des branchements eaux usées**

- Prendre des rendez-vous avec les abonnés
- Contrôler à la fluorescéine du branchement,
- Rédiger le procès-verbal de contrôle
- Dessiner le schéma de principe de fonctionnement du branchement

**Procédure**

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan – Direction Ressources Humaines.

**Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant.

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.